

Avis de recrutement **Auxiliaire de Puériculture (f/h)**

Dans le cadre d'un remplacement temporaire, la Communauté de Communes Moret Seine et Loing recrute, par voie statutaire (cat. B) ou contractuelle, un.e **AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**, à temps non complet (28 heures hebdomadaires sur 4 jours)

POSITIONNEMENT DU POSTE

Sous l'autorité du Chef du service « Petite Enfance » et de la directrice de la Crèche Collective
Au sein d'une équipe de 15 agents.
Niveau de responsabilité : 4

MISSIONS

- Prend en charge l'enfant de 2 mois à 3 ans.
- Travail en équipe pluridisciplinaire.
- Garantie du projet éducatif issu du projet de service.
- Participer à l'accueil des familles lors du 1^{er} rendez-vous.
- Mettre en place l'adaptation et veiller à son bon déroulement.
- Accueillir des enfants au quotidien ; échanger avec les familles.
- Soutenir l'activité libre et autonome de l'enfant : les jeux sont mis à la disposition des enfants.
- Accompagner les enfants dans leur sommeil (endormissement et réveil).
- Mettre en place le goûter selon l'âge des enfants en leur laissant un temps de réveil.
- Après le goûter, être en capacité d'accueillir l'enfant dans un espace de jeux qu'ils soient intérieurs ou extérieurs.
- Veiller :
 - tout au long de la journée à la sécurité de l'enfant.
 - Aux règles d'hygiène de l'enfant (lavage des mains, change, accompagnement aux toilettes).
 - A l'hygiène des locaux.
- Garantir l'application du protocole des soins médicaux.
- Gérer le linge, lavage, pliage et rangement.
- Enregistrer informatiquement la présence des enfants.
- Être accueillante téléphonique, écouter les messages.
- Participer aux réunions, aux journées pédagogiques, aux formations organisées au sein du service Petite Enfance.
- Participer à l'élaboration du rapport d'activité.
- Remplacement éventuel dans les autres structures du Service Petite Enfance.

PROFIL RECHERCHE/ COMPETENCES REQUISES

Diplôme D'Etat d'Auxiliaire de Puériculture exigé

- Savoir travailler en équipe
- Accueillante, à l'écoute de l'enfant et de sa famille
- Observatrice.
- Avoir le sens des responsabilités, de l'organisation.
- Capacité à s'informer et réactualiser ses connaissances.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : Crèche Collective « Les Moussaillons » à Saint Mammès (77670)

Temps de travail : 28 heures hebdomadaires sur 4 jours (28h +2h RTT) organisées selon planning.

Amplitude horaire : de 7h à 18h30.

REMUNERATION ET AVANTAGES

- Statutaire (cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture) + Régime Indemnitaire (mensuel)
- CNAS / mutuelle et prévoyance à tarifs préférentiels.

POSTE A POURVOIR du 19 Août 2024 au 30 Novembre 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES AUPRES DE

Madame Carole PINGOT, Directrice du service Petite Enfance - Tél : 01.60.70.77.60

CANDIDATURE : lettre de motivation et CV

à adresser à l'attention de Monsieur le Président de Moret Seine et Loing

et à envoyer par mail à la Direction des Ressources Humaines : ressources.humaines@ccmsl.com